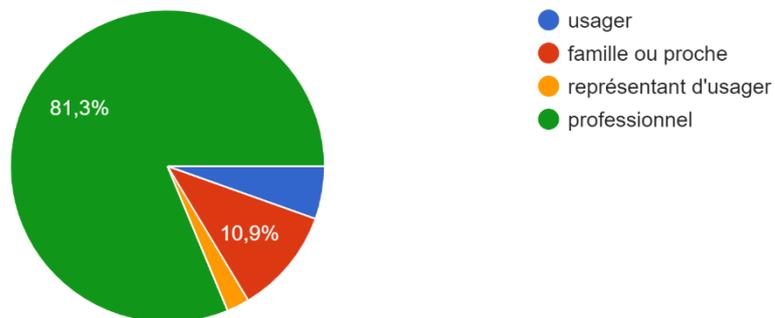


## JOURNÉE DE LANCEMENT DU PTSM ISERE A GRENOBLE

- **170 personnes** ont émergé sur **217 inscrits**
- 16 familles/proche (sur 18 inscrits), 12 usagers (sur 15 inscrits) et 1 représentant d'utilisateur

### STATUT DES PRÉSENTS DE L'APRES MIDI :



<b>LA PLACE DES CMP DANS LES TERRITOIRES ET LES LIENS AVEC LES AUTRES ACTEURS</b>		
<b>5 Actions prioritaires</b>	<b>Le(s) besoins</b>	<b>Les acteurs à engager</b>
<b>C1</b>		
Créer Plateforme en ligne, répertoire annuaire	Informier et lisibilité	CHAI, ARS, département, CLSM, Réseaux, association d'utilisateur, UNAFAM, RéHPSy, MRSI
Remboursement des psychothérapies libérales, élargir l'existant (expérimentation)	Accès aux soins	CPAM, mutuelles, MSA, ARS, acteurs du politique, collectivités locales
Conventions du CHAI avec les libéraux, vacations pour interventions dans secteur ville/cité	Pallier au manque médical, accès aux soins	CHAI, syndicats (URPS) de médecins, libéraux
Permanence de réponse téléphonique par un médecin	Réponses aux difficultés, à la crise (proches, professionnels, patient...)	CHAI, CHU, Entretien
Information thérapeutique du patient	Prévention, renforcement des compétences de la personne	Associations, CHAI, CHU, les professionnels de santé de 1 <sup>er</sup> ligne, médecine scolaire, service sanitaire, médecin du travail, département, OMS
<b>Autres pistes d'action classées par ordre de priorités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> RDV rapide même si sur liste d'attente</li> <li>- Réunions entre les CMP et les partenaires plus réguliers afin de connaître les missions réciproques</li> <li>- Développer élargir le champ des interventions du SAGI pour amener les personnes aux soins</li> <li>- Carte de sectorisation en ligne</li> <li>- Développement de la prévention des crises en outillant les personnes, les familles, les professionnels, faire connaître les outils du plan de crise</li> <li>- Equipe réseau commune</li> <li>- Plaquette CMP, portes ouvertes CMP</li> <li>- Réorganisation des horaires d'ouverture des CMP</li> <li>- Travail sur les visites à domicile au moment de crise</li> <li>- Réunion de concertation pour prise en compte du projet de vie de la personne</li> <li>- Travailler le partenariat avec les libéraux</li> <li>- Développement des antennes de proximité dans le rural</li> <li>- Astreinte des CMP avec une équipe pour les urgences hors horaires d'ouverture</li> <li>- Fiche de signalement pour contact avec les CMP</li> <li>- Connaissance des modalités d'accès aux CMP</li> </ul>		

<b>LA PLACE DES CMP DANS LES TERRITOIRES ET LES LIENS AVEC LES AUTRES ACTEURS</b>		
<b>5 Actions prioritaires</b>	<b>Le(s) besoins</b>	<b>Les acteurs à engager</b>
<b>C2</b>		
CMP organisateur des synthèses avec les acteurs	Fluidifier les parcours de vie, de santé, ouvrir les CMP	Crèches, écoles, éducateurs, MECS, IME, Coord des MSP
Financer du temps libéral (ou Mise A Disposition d'autres structures)	Apporter l'expertise du CMP au plus proche des équipes médico-sociales et soins de 1 <sup>er</sup> recours	Libéraux, associations, financeurs : ARS, CPAM...
Inclure dans les fiches de poste les missions de lien avec les partenaires		Direction, RH Responsable de pôle Chefs de service Accompagner les équipes
Former et informer les élus, mairie, gendarmes : relais de proximité	Formation 1 <sup>er</sup> secours en santé mentale : gendarmes	
Développer le rôle d'évaluation et orientation auprès de l'utilisateur en pluriprofessionnel	Optimiser le temps et la ressource psy en l'adossant aux soins de 1 <sup>er</sup> recours, développer l'adressage.	Soins primaires Le social et médico-social
<b>Autres pistes d'action classées par ordre de priorités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un regard pluriel pluriprofessionnel le plus précoce possible augmente les chances d'une réponse adaptée</li> <li>- Optimiser les ressources : chaque professionnel à bon escient y compris le psychiatre</li> <li>⇒ Harmoniser le socle de fonction des CMP</li> </ul>		

<b>LA PLACE DES CMP DANS LES TERRITOIRES ET LES LIENS AVEC LES AUTRES ACTEURS</b>		
<b>5 Actions prioritaires</b>	<b>Le(s) besoins</b>	<b>Les acteurs à engager</b>
<b>C3</b>		
Remboursement des consultations psychologues / thérapeutes	Désengorger les CMP Meilleure répartition de l'offre Libre choix du praticien	Médecins CPAM Psychologues ARS
Développer les équipes mobiles d'accès aux soins	Répondre aux besoins de soins des personnes en rupture de soins, sans soins, non mobiles	Etablissements CHAI CHU CMP Usagers – Familles Associations Soins primaires dont médecins SOS médecins Services d'urgence ARS FIPSEL
Développer la pair-aidance	Améliorer la confiance en soi du patient	Usagers Pairs-aidants et non pairs-aidants CMP ARS
Mettre en place un numéro unique pour les professionnels + Annuaire	Favoriser l'orientation, la prise en charge	CHAI CHU CMP Acteurs du médico-social ARS
Permanence téléphonique du CMP + horaires élargis et ouverture le samedi	Echanger avec un professionnel de soin et garantir la continuité des soins	ARS CMP CHAI
<b>Autres pistes d'action classées par ordre de priorités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appuyer sur les familles et acteurs sociaux pour assurer les besoins fondamentaux des personnes en parallèle avec les soins.</li> <li>- Favoriser un partenariat professionnel – famille/personne concernée pour répondre au besoin de continuité des soins (éviter les ruptures)</li> <li>- Développer un premier accueil pluridisciplinaire en CMP pour répondre au besoin immédiat d'orientation interne-externe et plus de réactivité</li> <li>- Sensibiliser les élus pour mieux intégrer la santé mentale dans la politique publique de santé</li> </ul>		

<b>DU REPÉRAGE D'UNE DIFFICULTÉ A UNE RÉPONSE RAPIDE ET SIMPLIFIÉE EN SANTÉ MENTALE</b>		
<b>5 Actions prioritaires</b>	<b>Le(s) besoins</b>	<b>Les acteurs à engager</b>
<b>R1</b>		
Créer une plateforme spécifique type centre 15 dédiée à la santé mentale, un numéro unique	Avoir une écoute, accueillir la parole, se sentir moins seul, donner une information	ARS pour financement (appel à projet) le centre 15 et pompier. La Metro pour l'outil informatique Professionnels de santé libéraux et établissement Rattaché à un établissement
Faciliter l'accès à l'information / cartographie des dispositifs <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieux physiques</li> <li>- Site internet national / régional</li> </ul>	Informers	Associations d'usagers, partenaires pouvant présenter et mettre à jour leurs dispositifs. CMP ? Maison de l'Autonomie ? CLSM ? Appel à projet pour la création d'un poste de coordonnateur pour la mise à jour du site
Généraliser les équipes mobiles pluriprofessionnelles (soignants et pair aidant) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Composition selon les territoires</li> <li>- Permettre une primo évaluation</li> </ul>	Accessibilité pour les personnes qui ne se déplacent pas Aller à la 1 <sup>ère</sup> écoute Limiter le passage aux urgences	Département pour les équipes médico-social ARS/CHAI CPTS : développer « l'aller vers » Pairs aidants : plateforme
Identifier un lieu de coordination / lieu unique	Centraliser les demandes, Organiser les relais Eviter les ruptures	Tous les partenaires sociaux, soignants... AS de secteurs Bailleurs
Mettre en place des formations à destination des professionnels, élus, pop <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type PSSM</li> <li>- Outils de dépistage</li> </ul>	Informers Vulgariser le langage Lever les tabous Déstigmatisation	Sanitaires CHAI UNAFAM Association France dépression
<b>Autres pistes d'actions classées par ordre de priorités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les lieux d'écoute, lieux interstitiels et les rendre lisible</li> <li>- Mettre en place des campagnes de sensibilisation grand public, qu'est-ce que le bien être...</li> <li>- Promouvoir la rédaction d'un plan de crise conjoint et en assurer la diffusion : rendre le patient acteur</li> <li>- Favoriser les temps d'échanges communautaires dans le champ de la santé mentale</li> <li>- Développer le réseau et faciliter le partage d'informations (notion dossier partagé...)</li> <li>- Faciliter l'accès au médecin traitant</li> </ul>		

<b>DU REPÉRAGE D'UNE DIFFICULTÉ A UNE RÉPONSE RAPIDE ET SIMPLIFIÉE EN SANTÉ MENTALE</b>		
<b>5 Actions prioritaires</b>	<b>Le(s) besoins</b>	<b>Les acteurs à engager</b>
<b>R2</b>		
Equipes mobiles sur des situations complexes 24/24, pluridisciplinaires, enrichissement avec d'autres professionnels, pair-aidants à développer pour anticiper la crise		
Renforcement des soins ambulatoires : accueil de jour, CATTP renforcé : sanitaire et médico-social		
Point écoute téléphonique, centralisé, sur le territoire avec un volet spécifique pour les médecins		
Promouvoir les dispositifs existants type RéHPSy, Psytruck, associations...		
Formations avec professionnels d'un même territoire		
<b>Autres pistes d'actions classées par ordre de priorités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les coordinations, décloisonnement</li> <li>- Favoriser les diagnostics précoces par les acteurs du 1<sup>er</sup> recours</li> <li>- Lieu d'accueil unique non stigmatisant sur le territoire + téléphonique au sein des MSP, centres de santé</li> <li>- Sensibilisation des jeunes dans le milieu scolaire</li> <li>- Campagne d'info grand public</li> <li>- Création site internet d'information sur les structures ressources du territoire et ce qu'elles font</li> <li>- Regroupement de professionnels sur des plateformes pluridisciplinaires</li> <li>- Former des psychologues, IDE, sur les parcours complexes pour pouvoir animer des lieux d'écoute</li> </ul>		

<b>DU REPÉRAGE D'UNE DIFFICULTÉ A UNE RÉPONSE RAPIDE ET SIMPLIFIÉE EN SANTÉ MENTALE</b>		
<b>5 Actions prioritaires</b>	<b>Le(s) besoins</b>	<b>Les acteurs à engager</b>
<b>R3</b>		
Renforcer la capacité d'accueil des CMP	Réduire les délais d'attente, accueil sans RDV, déplacement à domicile	CMP, CHAI ? Hôpital, usagers, municipalité, ARS, tutelles.
Créer un site internet	Annuaire à base de mot clef, lien vers livret d'information troubles psychiques, interface de la déstigmatisation	Associations d'usagers, informaticien, comité de pilotage avec professionnels représentatifs, CLSM, responsables PTSM,
Création d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation 24/24 7/7 (physique et téléphonique)	Repérage des signes de souffrance et interface pour les personnes réticentes à la psychiatrie	Acteurs du médico-social, social et sanitaire
Remboursement de tous les soins, y compris les soins psychologiques qui soulagent la souffrance	Soulager la souffrance psychique	Sécurité sociale, ministère de la santé, mutuelles
Définir un temps de travail commun entre les acteurs de 1 <sup>ère</sup> ligne (MG, IDE...) institutions et spécialistes	Eviter les ruptures de parcours de vie et de soins	Professionnels CHU, CHAI, acteurs professionnels de tous les champs
<b>Autres pistes d'actions classées par ordre de priorités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la formation des premiers secours en santé mentale (PSSM)</li> <li>- Mieux communiquer sur les maladies psychiques, former et instruire les professionnels de l'éducation, du social, et associatif</li> <li>- Créer : infirmiers libéraux spécialisés en psychiatrie</li> <li>- Rétablir le diplôme d'infirmier psy</li> <li>- Partager les infos sur une personne avec secret professionnel</li> </ul>		

<b>DU REPÉRAGE D'UNE DIFFICULTÉ A UNE RÉPONSE RAPIDE ET SIMPLIFIÉE EN SANTÉ MENTALE</b>		
<b>5 Actions prioritaires</b>	<b>Le(s) besoins</b>	<b>Les acteurs à engager</b>
<b>R4</b>		
Proposer des lieux de consultations non programmés et gratuits	Gérer les crises et éviter le passage aux urgences Objectif de retour vers le droit commun	Collectivement : psychiatrie, IPA, IDE, psychologue, travailleur pair, AS, fonction d'accueil des familles. Quel portage : ambulatoire, maison médicale de garde en lien avec l'hôpital
Annuaire des professionnels et des ressources en santé mentale	Identifier les ressources	RéHPSy arc alpin + outils existant, mise à jour, recensement
Formation aux PSSM pour les acteurs hors psy	Repérer les 1 <sup>er</sup> s signes et 1 <sup>ères</sup> Actions	Formateurs existants (UNAFAM...), le financement ? existants pour certains publics des Quartiers Politique de la Ville
Identifier parmi les intervenants une personne ressource pour la coordination de parcours des patients		
Site internet, numéro vert (local, départemental, national) de conseil dédié à la santé mentale	Ecouter, évaluer, orienter	
<b>Autres pistes d'actions classées par ordre de priorités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation de l'entourage proche aux troubles psychiques (Education Nationale, milieu de travail pour faciliter le repérage des crise)</li> <li>- Mettre un place un plan de gestion de crise avec usager (réfèrent, entourage pour réagir)</li> </ul>		

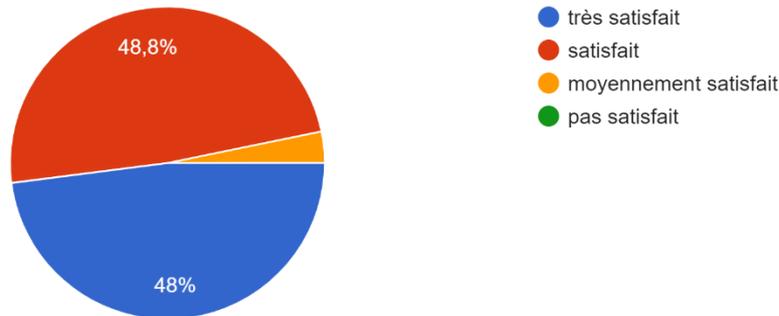
<b>LA PERSONNE AU CŒUR DE SON PARCOURS DE SANTÉ MENTALE</b>		
<b>5 Actions prioritaires</b>	<b>Le(s) besoins</b>	<b>Les acteurs à engager</b>
<b>P1</b>		
Créer un site internet regroupant tous les dispositifs (fonction d'annuaire)		
Accueil téléphonique	Ecouter, évaluer, orienter vers les ressources existantes	
Revaloriser la communication entre usagers, aidants, professionnels de santé		
Renforcer la déstigmatisation de la maladie psychique et des établissements (SISM, journée mondiale...)		
Développer la formation PSSM		
<b>Autres pistes d'actions classées par ordre de priorités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un recueil des ressources, besoins, projets freins, selon une méthode d'ETP.</li> <li>- Développer les pratiques ETP</li> <li>- Développer la pair-aidance</li> <li>- Développer la participation des usagers aux instances participatives et décisionnelles (CME, Comité de surveillance...)</li> </ul>		

<b>LA PERSONNE AU CŒUR DE SON PARCOURS DE SANTÉ MENTALE</b>		
<b>5 Actions prioritaires</b>	<b>Le(s) besoins</b>	<b>Les acteurs à engager</b>
<b>P2</b>		
Sensibiliser et former très largement	Produire de l'interconnaissance, déstigmatiser, prévenir et favoriser le bien-être	Tous : Education Nationale, pôle emploi, missions locales, MJC, médias, REHPSY, CLSM, C3R, IREPS, Santé Mentale France
Soutenir la pair-aidance (qui peut former les acteurs)	Transmettre l'expérience et reconnaître le savoir expérientiel Soutenir le rétablissement, redonner l'espoir, déstigmatiser	Les employeurs dans le champ sanitaire, les pairs-aidants, organismes de formation, financeurs
Renforcer et développer la coordination de parcours en partant des besoins de l'utilisateur	Eviter la rupture, assurer une cohérence du projet, permettre une transparence, développer le pouvoir d'agir, être au cœur de son parcours	Les employeurs du champ de la santé mentale, le REHPSY, C3R, SAMSAH, CHAI, CLSM, les financeurs (ARS, départements, collectivités)
Centraliser l'information et la mettre à jour	Efficacité : trouver facilement les ressources existantes	Articulation des acteurs entre eux
Ecouter, avoir du temps (usagers-patients, usagers-familles)	Rendre compte de la spécificité de chaque situation, redonner des repères	Choix de politiques publiques, inscrire dans les projets d'établissement cette priorité
<b>Autres pistes d'actions classées par ordre de priorités</b>		

<b>LA PERSONNE AU CŒUR DE SON PARCOURS DE SANTÉ MENTALE</b>		
<b>5 Actions prioritaires</b>	<b>Le(s) besoins</b>	<b>Les acteurs à engager</b>
<b>P3</b>		
Faire changer les postures de professionnels dans le sens de l'ETP et du rétablissement	Prise en compte des spécificités des choix, des demandes de la personne, de la famille et de l'entourage	Acteurs des champs éducatifs, de la formation initiale, de la psychiatrie
Vulgariser, faire connaître la santé mentale et les troubles psychiques au grand public	Déstigmatiser et augmenter la portée du concernement	Les médias, structures de prévention (PSYCOM) et les politiques
Développer les pratiques d'aller-vers et les financer	Toucher toutes les personnes qui en ont besoin	
En milieu scolaire, faire de l'éducation au bien-être (santé mentale)	Actions de prévention	
Formations orientées rétablissement et ouvertes à une pluralité de professionnels, aux usagers, aux familles	Tenir compte de la demande des usagers, leur permettre d'être au cœur de leurs projets	
<b>Autres pistes d'actions classées par ordre de priorités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un recueil des structures et dispositifs existants</li> <li>- Collectif départemental d'usagers qui serait un interlocuteur pour penser à leur inclusion, expression, participation</li> <li>- Avoir des référents coordinateurs de parcours</li> <li>- Dépistage, y compris individuel avec accès aux professionnels</li> </ul>		

## ÉVALUATION DE LA JOURNÉE

SATISFACTION GLOBALE :



- **128** retours de questionnaires d'évaluation de la journée

### Satisfaction :

- **60** personnes satisfaites de la journée
- **59** très satisfaites
- **4** moyennement satisfaites
- **0** pas satisfaite
- **5** ne se sont pas prononcées
- **Les retours sur la matinée de présentation du diagnostic :**
  - Qualité de la présentation (claire, vivante, dynamique)
  - Représentatif de la réalité (complet, honnête, objectif)
  - Densité de la présentation (riche, découverte de dispositifs)
  - Peu de temps pour les questions à la fin
- **Les retours concernant les groupes de travail :**
  - Qualité de la méthodologie,
  - Intéressant, richesse des débats, échanges et production
  - Temps de travail : dynamisant, rencontres entre professionnels d'autres univers plébiscitées, « une mixité stimulante ».
  - Temps un peu court l'après midi
  - **La suite :** Les participants ont exprimé le besoin d'être informé de ce qui a été produit et de la suite à venir, de pouvoir lire le diagnostic complet.
  - Une majorité des participants sont prêts à s'engager dans l'élaboration du plan d'action et/ou sa mise en œuvre. Nombreux ont déclaré leur volonté d'intégrer les enseignements de la journée dans leur pratique quotidienne : appui à la mise en œuvre de projets, création de partenariats, recherche des dispositifs existants...